

# ETCHAHUN ET CHAMISSO

Par JEAN HARITSCHELHAR

M. Angel IRIGARAY a publié dans un article de la Revue Internationale des Etudes Basques (Tome XXIV, 1933, p. 618-621) le texte et la traduction espagnole d'un poème que le romantique allemand CHAMISSO consacrait au barde de Barcus. Ce poème intitulé "Des Basken Etchehons Klage" portait en sous-titre la mention "La Gazette des Tribunaux". Cela signifiait que le poète allemand s'était inspiré d'un article paru dans ce journal qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris et dont le premier numéro date du 1er Novembre 1825. Chamisso étant mort en 1838, il fallait donc effectuer une recherche qui portait sur douze ou treize années.

Par lettre du 14 Décembre 1956, M. R. Lafon nous faisait savoir que cette poésie sur Etchahun avait paru dans un recueil publié en 1831. Voilà qui réduisait notablement le champ des investigations qui amenèrent la découverte de l'article de la "Gazette des Tribunaux" daté du Mercredi 27 Août 1828, n.º 952, 3ème année, page 1080.

Par une démarche différente, M. Dassance, président de l'Eskualtzaleen Biltzarra et co-auteur (bien que son nom n'y figure pas) avec la Père Lhande et l'Abbé Larrasquet du livre "Le poète Pierre Topet dit Etchahun (1786-1862) et ses oeuvres" édité par l'Eskualtzaleen Biltzarra en 1946, arrivait au même résultat puisqu'il découvrait dans le "Mémorial Béarnais" (ancêtre du "Mémorial des Pyrénées") du Jeudi 21 Août, XIVº année, n.º 4 page 3, le compte rendu de l'affaire Etchehon. La confrontation des deux articles montre que celui de la Gazette des Tribunaux n'est qu'une reprise de l'autre, à quelques détails près —sans importance aucune, au demeurant—, la principale suppression étant l'éloge final que le correspondant palois faisait de M. Dareau, président, pour sa manière de mener les débats, hommage valable dans un jour-

nal local, mais dépourvu de tout intérêt dans un journal parisien (1).

Lorsqu'on compare le poème de Chamisso (ou la traduction française qui en a été donnée dans Lhande-Larrasquet: op. cit. p. 17-18) avec l'élegie d'Etchahun "Mündian malerusik" on est frappé par les nombreuses coïncidences qui existent entre les deux. Cela avait déjà été signalé: "Le poète allemand Chamisso (1781-1838) trouva dans la Gazette des Tribunaux un compte rendu de l'affaire Etchehon (sic) qui lui inspira une poignante élégie. Beaucoup de détails coïncident avec le texte de notre poète (V. Mündian malerusik) et avec certaines données de la tradition. On aimerait bien retrouver l'article de la Gazette des Tribunaux. Hélas! Chamisso ne donne pas de référence". (Lhande-Larrasquet: op. cit. p. 17).

Pendant l'auteur de l'Appendice I: Etchahun et les folkloristes de son temps. (op. cit. pp. 113-114) poussait le raisonnement beaucoup plus loin, jusqu'à la connaissance par Chamisso d'une traduction d'un poème d'Etchahun. "L'indifférence de ses compatriotes contemporains envers Etchahun contraste d'autant plus avec l'intérêt qu'il avait inspiré au poète Chamisso (allemand de langue et français de naissance et d'origine), dont on a pu lire dans notre préface la belle complainte. Celle-ci a été inspirée sans doute par la lecture de la Gazette des Tribunaux puisqu'elle porte cette mention en sous-titre. Mais il est permis de supposer que Chamisso a dû avoir en outre (mais comment?) connaissance d'une traduction de quelque poème ou Etchahun chantait ses malheureuses aventures, Mündian malerusik, peut-être!"

Cette supposition est parfaitement justifiée. En effet, l'article de la Gazette des Tribunaux contient la traduction d'un poème d'Etchahun qui plus tard, dans la tradition orale et dans le livre de Lhande-Larrasquet, sera connu sous le titre de "Mündian malerusik". Ce poème se trouve dans le dossier de justice et Bernard Sallaberry, natif de Barcus, praticien demeurant à Saint-Palais avait été commis par M. Deffis, juge d'instruction, pour en faire la traduction ainsi qu'il en découle de la pièce n° 11 du dossier:

"Du 17 Juin 1828.—Ordonnance de Monsieur le Juge d'instruction qui nomme le Sieur Sallaberry praticien pour traduire en français une chanson écrite en basque.

(1) Nous ne publions pas ici l'article de la Gazette des Tribunaux. Il prendra place dans la thèse de doctorat ès lettres que nous préparons sous la direction de M. Lafon sur Etchahun, sa vie, son oeuvre.

Nous, Jean Joseph Deffis, juge d'instruction au Tribunal de Première instance, séant à Saint-Palais, département des Basses-Pyrénées.

Vue la pièce intitulée Chanson nouvelle d'Etchahun de Barcus jointe à la procédure.

Considérant que d'après ce qui nous a été rapporté, cet écrit peut concourir à nous faire connaître la vérité dans l'affaire qui s'instruit contre le nommé Etchahun, dit Topet, fils, de Barcus; que cette chanson est conçue en langage basque et que dès lors il est nécessaire de nommer un traducteur qui connoisse l'idiome du pays.

Nous avons commis pour la traduction de la dite pièce le Sieur Bernard Sallaberry, praticien, natif de Barcus et demeurant dans la présente ville, qui, étant ici présent, a accepté les fonctions que nous lui avons déléguées et a prêté serment de traduire en honneur et en conscience la pièce que nous avons déposée en ses mains jusqu'après son opération.

Donnée à St Palais en la Chambre du conseil du Tribunal le 17 Juin 1828."

J. D.

La comparaison entre la traduction de Sallaberry et celle de la Gazette des Tribunaux prouve que le journaliste a eu une connaissance directe de la traduction officielle qu'il a recopiée, en omettant cependant quelques strophes signalées ici par des points de suspension, comme on pourra le voir à la suite (2):

"Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt ces plaintes à la fois énergiques et naïves d'une âme profondément ulcérée:

I.—Les animaux du désert se dérobent dans leurs courses vagabondes aux regards de l'homme par la crainte qu'il leur inspire; et moi malheureux et pleurant je les imite pour conserver ma triste existence — (cf. Lhande-Larrasquet p. 91. strophe 2).

II.—J'ai passé dix ans dans l'esclavage, la moitié dans les prisons et l'autre moitié dans un état plus déplorable; c'est la jalousie qui a lassé ma patience et qui en a été la cause — (p. 92 — strophe 6).

III.—Le jour qui completta mes vingt deux ans je pris femme

(2) Le numérotage des strophes a été fait par nous.

- pour mon tourment et je puis dire qu'elle porta sous sa cotte la corde pour me pendre (p. 91 — strophe 3).
- .....
- IV.—Mon ennemi, tu avais une femme et tu n'avais pas besoin d'abuser de la mienne; un autre a reçu le coup qui t'était destiné mais tu pourrais recouvrer ce qui t'est dû (p. 92 — strophe 7).
- V.—Tu peux te vanter que ta vie scandaleuse a perdu deux galants hommes et qu'elle a entâché trois honnêtes lignées. (p. 92 — strophe 9).
- VI.—Epouse faible et chère, séduite par un libertin, vous m'avez ruiné et perdu et vous avez plongé la famille entière dans le malheur (p. 92 — strophe 8).
- VII.—Cher époux, oui, j'ai failli ..... (La strophe n'a pas été recopiée en entier. Elle ne figure d'ailleurs pas dans Lhande-Larrasquet).
- .....
- VIII.—Vous m'avez donné des peines et des soucis pendant dix ans et fait retenir cinq ans dans les cachots; privé par vous de tout secours vous vouliez me faire périr de misère. Qui pourrait souffrir une telle compagne? (p. 92 — strophe 10).
- IX.—Vous avez, dites-vous, souffert pendant dix années; mon oncle en fut la cause et si ma faute ne s'était pas manifestée, vous auriez passé vos jours en prison... (p. 92 — strophe 11).
- .....
- X.—Jeunes gens, fixez vos regards sur ma triste destinée; si l'hymen a pour vous des charmes, essayez du moins d'éviter les amertumes de cet esclavage; mieux vaut être prêtre ou soldat que d'avoir une compagne semblable à la mienne (p. 93 — strophe 18).
- XI.—J'ai beaucoup parlé contre mon ennemi; cependant je n'ai rien déguisé; de mon côté je ne suis pas exempt de reproches: que Dieu veuille nous pardonner... (p. 93-94 — strophe 19).
- .....
- XII.—Les malheureux sont nombreux dans ce monde; nul ne l'est pourtant autant que moi. J'ai été banni de mes foyers pour avoir voulu être maître dans ma maison... (p. 91 — strophe 1).
- .....

XIII.—Vous qui poursuivez Etchehon (3) ne le cherchez pas à Barcus; il compose des chansons à Eguiton (3), le meilleur des pâturages des Pyrénées fréquentés par les bergers de la Soule (p. 94 — strophe 21 et variante de la note 11).

La traduction du poème d'Etchahun exerce sur Chamisso une influence indéniable. Ne fournit-elle pas au poète allemand les thèmes majeurs de sa poésie? L'élegie basque commence et se termine en effet par le thème de la fuite. (v. strophe I et XIII de la traduction). C'est bien le sujet des deux premières strophes du poème allemand (4) où sont reprises l'inutilité des recherches à Barcus ainsi que la métaphore des bêtes fugitives. Ensuite, le poète basque chante directement sa douleur et la livre ainsi au public qu'il met au courant de ses dix années de souffrance dont cinq se sont passées en prison (v. strophe II et VIII de la traduction), de son mariage malheureux (strophe III), de la jalousie qui le tenaille (strophe II). A son tour Chamisso utilise cette "mise à nu de coeur" dans la confession aux bergers où le barde, mis en scène, parle à la première personne (strophes 4-5-6). Dans les strophes IV et V de la traduction, Etchahun laisse deviner toute la haine qui l'anime contre son rival et la soif de vengeance qui l'étreint. Ces mêmes thèmes de haine et de vengeance sont repris par Chamisso qui, pour les exprimer, a emprunté au poète basque le procédé littéraire de l'apostrophe (strophes 7-8-10-17...). Cette technique donne aux sentiments une âpreté et une virulence égale dans l'une comme dans l'autre oeuvre et contribue à nouer le drame qui oppose les deux hommes.

Cependant, un autre personnage s'interpose entre Etchahun et Chamisso et nous pourrions juger de son importance par les détails du procès qui permettraient au poète allemand de compléter sa documentation. En effet, le journaliste du "Mémorial Béarnais" fait un compte rendu fourni et circonstancié de ce procès qui durera deux jours. L'épisode des bergers qu'Etchahun ne mentionne

---

(3) On peut remarquer que le mot "Eguiton", ainsi que "Etchehon", qui se trouvent dans le poème de Chamisso, correspondent à deux erreurs du journaliste car Sallaberry écrit Etchahun et iguelou ou iguelon. Comment cela a-t-il été prononcé au Tribunal?

Le nom du poète est orthographié de très nombreuses manières. Dans les actes de justice comme dans les actes notariés on peut trouver: Etchahoun, Etchahou, Etchahon, Etchehoun, Etchehou, Etchehon.

(4) Nous renvoyons à la traduction du poème de Chamisso que nous donnons à la suite de l'article.

pas dans sa poésie, est amplement détaillé dans l'article de la Gazette des Tribunaux: "Etchahun semble donner lui même plus de poids à ces graves soupçons par sa disparition et sa fuite précipitée. Pendant quelques jours il erre dans la campagne et se réfugie ensuite dans les montagnes de Larrau où un vieux pasteur lui donne l'hospitalité. Là, les idées qui le préoccupaient à Barcus, viennent de nouveau l'assaillir et la solitude lui donne un nouveau degré d'exaltation. Il frémit en songeant combien ses projets de vengeance ont été déçus. Il songe à l'ami qu'il a frappé et au triomphe d'Eguiapal; il a besoin d'épancher ses chagrins et il conte à ses hôtes l'histoire de ses malheurs. Cette expansion ne suffit pas à son âme ardente; il veut exprimer encore ce qu'il sent si fortement et il compose un chant lugubre sur les événements dont il a été victime. Nos lecteurs ne liront pas sans intérêt..." (suit la traduction du poème).

Le résumé de l'acte d'accusation apporte à Chamisso des compléments sur les sentiments éprouvés par l'accusé: amour pour sa femme, jalousie, haine, désir de vengeance. "Marié à une femme qu'il avait longtemps aimée, un sentiment, celui de la jalousie, était surtout porté sur lui jusqu'à la frénésie"... "Un nommé Eguiapal était celui qu'il pouvait regarder comme son rival; il lui avait voué une haine invétérée et la vengeance était depuis plusieurs années l'unique idée qui préoccupait son esprit..."

L'apostrophe dramatique qui, comme nous l'avons vu, existe déjà dans le poème d'Etchahun, reçoit un développement plus grand dans la relation du procès: "Au seul nom d'Eguiapal qui comparaisait comme témoin, un tressaillement a paru s'emparer d'Etchahun et sa physionomie a pris une expression extraordinaire: "Scélérat, s'est-il bientôt écrié ne pouvant plus se contenir, tu es la cause de ma perte et de celle de ma famille; tu as profité de la faiblesse de ma femme, tu couchais dans mes linceuls et moi j'étais gisant sur la paille des cachots où vous vouliez me faire périr; tu buvais mon vin et tu mangeais mes jambons, tandis que je n'avais que de l'eau et un pain que j'arrosais de mes larmes; tu n'es pas satisfait cependant encore! Scélérat, tu devrais être à ma place!" En disant ces mots, la voix d'Etchahun était tremblante de colère et ses regards lançaient des éclairs. Eguiapal paraissait confondu".

Cette citation prouve très clairement à quel point Chamisso a utilisé les données de la Gazette des Tribunaux pour les strophes 9 et 10 de son poème. Cependant on pourra objecter que la stro-

phe n° 14 de "Mündian malerusik" (Lhande-Larrasquet p. 93) ainsi que la variante qui est donnée en note (id. p. 94) rappellent ces faits. Mais comme on a pu le voir déjà, l'article de la Gazette des Tribunaux ne donne pas la traduction de cette strophe et nous pouvons ajouter qu'elle n'existe pas dans le poème composé en 1827 par Etchahun dans la montagne de Larrau. Par contre, une autre version de ce même poème que l'on peut dater de 1832, contient une strophe semblable. Il est à peu près certain qu'Etchahun a repris son poème à cette date et a fait quelques additions —cette strophe en particulier— que la tradition orale a retenues. Mais ceci est un tout autre problème qui sera traité dans l'ouvrage que nous préparons.

Le nom d'Etchegoyen —pas plus que celui d'Eguiapal— n'est jamais cité dans la poésie basque et il va sans dire que les liens d'amitié qui existaient entre l'accusé et la victime sont fournis à Chamisso par le journaliste. "Un voisin, un ami intime d'Etchegoyen, ne parut point pour le visiter. On connaissait son caractère violent et emporté; dès que son nom eut été prononcé, on recueillit les moindres indices et des conjectures ne tardèrent pas à se former. Cet individu se nommait Etchehon".

Le désir de vengeance qui pousse l'accusé vers le village de Barcus et lui fait quitter la montagne de Larrau, nous le trouvons aussi sous la plume du correspondant du "Mémorial Béarnais". "Cependant Etchehon ne peut pas supporter longtemps l'existence paisible qu'il trouvait chez les montagnards. Il songe à sa femme et à Eguiapal et malgré les dangers qui le menaçaient, un pouvoir irrésistible le ramène à Barcus". (Voir Chamisso: Strophe 19).

Enfin l'article de la "Gazette des Tribunaux" est intitulé "Assassinat par méprise" ce qui —comme tout l'article d'ailleurs— donne à comprendre que tous les événements relatés sont soumis à la fatalité, thème que le poète allemand développe abondamment.

L'importance de l'apport du journaliste s'accroît quand on songe qu'à travers la relation du procès c'est un portrait de l'accusé qui est offert à Chamisso. Là se pose une question d'interprétation. Il semble permis de supposer que le journaliste a réagi comme un homme de son époque. Nous sommes en 1828, moment où le romantisme atteint son apogée et n'est pas uniquement le fait d'une minorité parisienne mais correspond à un état d'esprit général. A travers l'article, Etchahun apparaît comme un personnage romantique conduit par ses passions. Nous le voyons "errer

dans le campagne”; “la solitude lui donne un nouveau degré d'exaltation”; “il a besoin d'épancher ses chagrins”. “Doué d'une âme ardente et d'une susceptibilité excessive, sa jeunesse avait été orageuse”. “Un sentiment, celui de la jalousie, était surtout porté sur lui jusqu'à la frénésie”. Il vouait à son rival “une haine invétérée et la vengeance était depuis plusieurs années l'unique idée qui préoccupait son esprit”. “Un pouvoir irrésistible le ramène à Barcus”. Déjà les thèmes de la pièce d'Etchahun (amour, jalousie, haine, désir de vengeance) peuvent être considérés comme des thèmes romantiques bien que, il va sans dire, son auteur ait totalement ignoré ce qu'était le romantisme. Mais il a été, de plus, le chantre de sa propre douleur et un journaliste de 1828 ne pouvait pas ne pas en être impressionné. En outre, le spectacle des Assises, montrait cet homme douloureux et seul qui avait à lutter contre des charges écrasantes. Quoi d'étonnant alors que dans le portrait dressé par le journaliste nous décelions une tendance à “romantiser” le personnage, à accuser chez lui un tempérament excessif par le choix des termes (exaltation, frénésie) et surtout celui des épithètes (âme *ardente*, susceptibilité *excessive*, jeunesse *orageuse*, haine *invétérée*, pouvoir *irrésistible*, etc...). A l'appui de notre thèse, nous citerons le début de l'article de la Gazette des Tribunaux qui apparaît révélateur de cette mentalité de l'époque. “Un homme à peine couvert de misérables haillons comparaisait sur le banc des accusés. Des traits fortement prononcés, une respiration quelquefois oppressée et des regards qui ayant quelque chose de fixe devenaient vifs et perçants lorsque quelque incident venait l'agiter; tout annonçait en lui de grandes passions. On avait parlé en effet de l'amour, de ses transports, de ses fureurs et une foule de dames étaient accourues; une scène tragique et tous les emportements de la jalousie leur promettaient de fortes émotions; leur attente n'a point été trompée”. Certes, on doit faire la part de la délectation malsaine qui existe en tous temps et en tous lieux. Mais on ne peut s'empêcher de déduire que le nombreux public et plus particulièrement le public féminin, venait chercher des émotions et trouvait dans ces débats des sentiments, des passions, en somme un comportement qui correspondait à un état d'âme romantique.

Chamisso reçoit donc ces documents: une traduction d'un poème, une relation de procès où l'accusé apparaît déjà sous des traits romantiques. N'oublions pas qu'il n'est plus revenu à Paris après 1825 et que, éloigné de toute fréquentation avec le monde,

il avait prié son ami Hitzig de lui procurer des "matériaux" qu'il pût utiliser sur le plan poétique. Hitzig se soumit à ce vœu en lui communiquant tous les motifs poétiques qu'il pouvait dénicher au comité de rédaction des Journaux de police criminelle ou dans les revues qui lui tombaient sous la main. C'est ainsi que Chamisso fut en possession de l'article de la Gazette des Tribunaux et il est vraisemblable qu'on le lui avait transmis intégralement. S'il a écrit le poème sur Etchahun c'est donc que le sujet convenait à son inspiration romantique.

Ce qui a pu séduire Chamisso, c'est qu'Etchahun représentait un homme en marge de la société sur lequel s'était acharnée une sombre fatalité. Certes, le poème basque lui donnait le thème de la fuite. Mais Chamisso a interprété cette fuite. Il lance, dès le début de son poème, le mot gendarme qui évoque le déploiement de forces policières et fait d'Etchahun un homme traqué. Le poète basque était beaucoup plus discret et même la traduction se contente de "Vous qui cherchez...". Toutefois cette évocation de l'autorité met en relief le désir de liberté chez le personnage en fuite. Il échappe à l'autorité, il devient un rebelle, un hors la loi, en quelque sorte un héros déjà pleinement romantique. Cet homme délaissé par les autres hommes, poursuivi même à cause d'eux et par eux, trouve dans la nature personnifiée une protection charitable. Cette personnification de la nature (voir strophe 2), cette complaisance qu'elle manifeste en faveur du rebelle, correspondent aussi à une mentalité romantique. Cette introduction permet l'entrée en scène du criminel dont l'aspect accuse l'exagération si habituelle de l'école romantique. Chamisso se complait dans l'évocation macabre du barde "taché de sang" et insiste à la strophe suivante (strophe 4) qui amorce le monologue-confession d'Etchahun ce qui fait que cette image sanglante domine tout le poème.

Il semble de même que les autres personnages subissent une outrance romantique, de manière complètement différente d'ailleurs selon qu'il s'agit d'Engrâce Pelento, femme du poète basque, ou d'Eguiapal son rival. En effet Chamisso ne consacre qu'une strophe à celle qui pourtant a joué un rôle important dans ce drame. La traduction du poème basque ne la présentait pas sous un très beau jour. (Voir strophes III, VI et plus particulièrement la strophe VIII: "Vous m'avez donné des peines et des soucis pendant dix années et fait retenir cinq ans dans les cachots; privé par vous de tout secours vous vouliez me faire périr de misère. Qui pourrait souffrir une telle compagne?"). Elle était le mauvais génie qui

s'acharnait à la perte de son mari. Mais le compte rendu de la "Gazette des Tribunaux" n'insistait pas sur le comportement de cette femme, ce qui peut expliquer que Chamisso ait délaissé les strophes du poème basque. Certes, il rappelle "qu'elle n'a apporté que poison dans la maison", qu'elle a été séduite, mais il semble qu'elle n'ait joué dans la poésie allemande qu'un rôle passif, qu'à son tour elle ait été prise au lacet de l'amour, un amour-passion contre lequel elle ne pouvait rien. Elle apparaît plus comme victime que comme complice et la grande part de responsabilité qu'elle portait dans la poésie basque elle la délègue, par le fait même, à Eguiapal. En minimisant le rôle d'Engrâce Pelento, en en faisant un être pitoyable, victime de l'amour, Chamisso purifie ce personnage en même temps qu'il lui donne un destin romantique.

Par contre, Eguiapal va jouer le grand rôle dans la poésie allemande. Apostrophé par l'auteur dans l'élégie basque, invectivé par l'accusé dans l'article de la "Gazette des Tribunaux", il deviendra chez Chamisso le "deus ex machina" de l'horrible tragédie. Il apparaît comme un personnage diabolique, une sorte de Machiavel de l'amour qui a tout agencé méticuleusement (strophes 7 et 8), et auquel tout a réussi. Don Juan froid et cynique, il est devenu le maître du destin d'Etchahun, la cause essentielle de tous les malheurs (strophe 7), y compris la tragique méprise (strophes 16 et 17).

Mais il est surtout un thème qui, absent du poème basque et esquissé dans le compte rendu de l'affaire, va prendre un plein développement dans la poésie allemande, un thème éminemment romantique, celui de la fatalité. Les strophes 12, 13, 14, 15 qui font partie de la confession d'Etchahun sont une véritable mise en scène de la nuit tragique. Comment ne pas opposer ces seize vers, évocations abondante du guet-apens, aux deux vers, terribles dans leur dépouillement, du poème basque :

"Bestec eraman deric hic behar colpia  
Bena cubera diroc orano hartcia".

Que Sallaberry a traduits :

"Un autre a reçu le coup qui t'était destiné  
Mais tu pourrais recouvrer ce qui t'est dû".

Ces vers signifient plus précisément :

"Un autre a reçu le coup que tu devais recevoir,  
Mais tu peux encore recouvrer ta créance".

Une telle comparaison montre à quel point l'inspiration romantique de Chamisso s'est complue à faire intervenir les esprits de l'enfer pour lesquels le destin de l'homme n'est que l'objet d'un jeu. Toutes les forces du mal, qu'elles soient incarnées en Eguiapal ou qu'elles se soient manifestées dans cette tragique méprise, dominent ce poème et lui donnent une tonalité romantique qui dépasse de loin tout ce que l'élégie basque ou même la "Gazette des Tribunaux" pouvaient offrir au poète allemand. Nous retrouvons le climat démoniaque de Faust, l'homme aux prises avec la fatalité, devenu un jouet entre les mains de puissances infernales.

Il est certain que la haine qu'Etchahun voue à Eguiapal redouble puisqu'il le considère comme cause de tous ses malheurs. Le désir de vengeance est porté par Chamisso à son paroxysme. Il ne peut y avoir d'autre issue que la mort de l'un ou de l'autre. L'image finale des vautours, évocatrice de cadavres, romantique par excellence, nous donne une idée particulière d'Etchahun. Il n'y a plus dans son esprit qu'une idée fixe, l'obsession du meurtre, le besoin impérieux de tirer vengeance. Il n'y a rien de chrétien dans cette attitude. L'homme est soumis aveuglément à sa passion; jamais la moindre idée de pardon ne l'effleure. En ce sens, il est devenu tout à fait romantique. Certes, le deuxième vers du distique déjà cité = "Bena cubera diroc orano hartcia" (mais tu pourrais recouvrer ce qui t'est dû) ainsi que le complément donné par le journaliste sur le "pouvoir irrésistible" qui pousse l'accusé vers Barcus, permet de justifier une telle attitude. Mais Chamisso a volontairement laissé de côté une strophe de la traduction, la XIème, qui rend un son chrétien. Le poète basque s'excuse d'avoir mal parlé de son ennemi tout en affirmant qu'il n'a dit que la vérité. Il a toutefois conscience de ce qu'il est lui-même: un pécheur, et il implore le pardon de Dieu. N'est-ce pas là une attitude opposée à celle qui nous est donnée dans le poème allemand? D'un côté la prise de conscience d'un être, la réflexion d'un homme sur lui-même, l'appel au pardon divin, de l'autre, au contraire, la passion destructrice de toute conscience, l'évocation romantique d'un personnage de tragédie qui court aveuglément vers la vengeance ou la mort.

Comme nous avons essayé de le démontrer, Chamisso a construit un personnage avec les éléments qui lui étaient fournis par l'article de la "Gazette des Tribunaux". Parmi ces matériaux il a fait un choix, ne retenant que ceux qui convenaient à son inspiration. Pour cela, il est resté dans le cadre donné par le poème

basque, la confession de l'homme en fuite. Il a négligé le déroulement ultérieur des événements: l'arrestation, les débats judiciaires, la défense acharnée du prévenu, la proclamation de son innocence, l'acquittement, faute de preuves suffisantes. Ainsi du barde de Barcus chantant sa douleur, criant sa haine et sa souffrance mais conscient d'être un pécheur, nous passons à travers la relation du journaliste du "Mémorial Béarnais" à l'esquisse déjà teintée de romantisme, d'un homme conduit par ses passions, pour aboutir à la création littéraire d'un destin romantique où le héros n'est que le jouet de puissances infernales qui le conduiront inéluctablement à la vengeance ou à la mort.

TRADUCTION FRANÇAISE DU POÈME DE CHAMISSO:  
"DES BASKEN ETCHEHONS KLAGE" (\*)

*Élégie du basque Etchehon*

- 1 Gendarmes envoyés pour prendre Etchehon, vous le cherchez en vain dans Barcus: il s'est enfui à la montagne.
- 2 Les Pyrénées hospitalières le cachent dans leur sein: là, il partage, dans une amère infortune, le sort des fauves fugitifs.
- 3 Les bergers de la Soule s'étonnent de le voir à Eguiton et ils offrent le pain de la pitié au barde taché de sang.
- 4 Vous vous étonnez, compatissants bergers, de voir du sang sur mes mains? Dix ans j'ai languï dans les chaînes et l'esclavage.
- 5 J'ai épousé une femme dans la force de ma jeunesse; elle m'a pris au lacet de l'amour et n'a apporté que poison dans ma maison.
- 6 Je suis resté cinq ans dans les chaînes; à peine avais-je encore conscience de moi-même; dix ans de jalousie qui ont cruellement déchiré ma poitrine.
- 7 Oui, Eguiapal, c'est à cause de toi que j'ai porté le poids des chaînes. Qu'est-ce qui t'a poussé à séduire ma femme quand toi-même tu en avais une?

(\*) Nous avons utilisé la traduction publiée dans LHANDE-LARRASQUET pp. 17-18 en la remaniant parfois avec l'aide de nos collègues germanistes du Lycée d'AGEN auxquels nous adressons tous nos remerciements.

Dans le Bulletin paroissial de Barcus n° 5 octobre-novembre 1938, pp. 14 15, M. Michel ETCHEVERRY a publié une traduction partielle de ce même poème (Strophes 1 à 3-9-11 à 16 et 19).

- 8 Tu as su former des intrigues, tu as répandu autour de moi le soupçon et, tandis que tu jouissais du péché, je me trainais dans la nuit des prisons.
- 9 Je gisais dans les chaînes en prison sur la paille, dans la peine et la misère; j'amollissais de mes larmes mon pain dur et sec.
- 10 Toi, gaillard sans vergogne, tu étais le maître dans ma maison: tu dormais sur mon oreiller et tu buvais de mon vin.
- 11 Et quand le jour de la liberté enfin, enfin brilla à mes yeux, alors la vengeance nous a paru mûre, alors tu as frémi devant moi.
- 12 Oui, tremble, perfide coquin! Je charge le fusil de la balle fatale qui doit t'étendre raide!
- 13 Je t'attendais impatientement, toi, ma cible, près du pont de Barcus: je fus l'objet du jeu cruel des esprits de l'enfer.
- 14 Je te vis: tu venais à pied; je visai sûr et bien. Une pression... et Etchegoyen gisait, râlant dans son sang.
- 15 Mon Etchegoyen! qui,, affectueusement, cherchait toujours à m'égayer! Voilà, bergers, le sang qui est collé à mes mains.
- 16 Et ce n'est pas en vain qu'il crie vengeance au ciel! Pour moi, Eguiapal, c'est toi le coupable! Prends garde!
- 17 Tu pouvais te vanter criminellement que tout se soit bien passé pour toi; par ta faute une même fin tragique menaçait les meilleurs barcusiens.
- 18 Je suis las de ne composer que chansons pour tuer le temps et de ne verser que des larmes de rage comme une femme offensée.
- 19 Une force m'attire vers les bas-fonds, vers la vallée natale. Nous verrons bien lequel de nous deux servira de festin aux vautours du ciel.